



Organisation  
Mondiale  
de la santé



République  
Gabonaise



Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement

## Première conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique

La sécurité sanitaire passe par un environnement sain

Cité de la Démocratie, Libreville, Gabon, 26–29 août 2008

### Document d'information

#### 1. Introduction

L'environnement est un des principaux déterminants de la santé individuelle et communautaire, et l'exposition à des facteurs de risque physiques, chimiques et biologiques liés à l'environnement peut nuire à la santé humaine de différentes manières.

Par rapport au reste du monde, l'Afrique supporte une charge de morbidité anormalement élevée. Selon les estimations, c'est en Afrique sub-saharienne que la charge mondiale de morbidité (CMM) mesurée par la perte des années de vie corrigées de l'incapacité (AVCI) est la plus élevée, avec 538 AVCI pour 1000 habitants, contre 190 pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 87 pour l'Asie, et 277 pour la Méditerranée orientale. Dans les régions les plus développées, cette charge est de 127 AVCI en moyenne.

Le continent africain est riche en ressources naturelles et recèle de fortes potentialités en matière de ressources humaines, qui peuvent soutenir des économies prospères. Pourtant, ces richesses naturelles sont sérieusement fragilisées par la surexploitation, la pollution et la mauvaise gestion, ce qui provoque une sérieuse dégradation de ses écosystèmes. Les structures étatiques manquent essentiellement des ressources nécessaires pour assurer l'application des mesures réglementaires visant à prévenir ces pratiques insoutenables. De plus, en Afrique, les ressources humaines sont sérieusement affaiblies par la mauvaise santé et la pauvreté, ce qui aggrave davantage la dégradation de l'environnement ; en effet, pour satisfaire leurs besoins essentiels immédiats, les communautés défavorisées peuvent exploiter de façon insoutenable les ressources naturelles disponibles.

La dégradation des écosystèmes, la perte de la biodiversité qu'elle entraîne et la faible capacité de l'Afrique à venir à bout des conséquences des changements rapides aux niveaux local et mondial constituent un sujet de grave préoccupation.

Certes, l'Afrique a des potentialités en matière de développement durable mais la réalisation de ce potentiel dépend pour une bonne part des efforts délibérés visant à venir à bout des problèmes environnementaux et sanitaires cruciaux qui nuisent au développement socio-économique du Continent.

A l'heure actuelle, l'Afrique est à la traîne en ce qui concerne la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés par les Nations Unies, notamment de ceux qui sont liés à la santé et à l'environnement. En 2004, les taux de couverture par l'accès à une eau de boisson saine et à un système d'assainissement adéquat étaient de 56% et 37% respectivement pour l'ensemble de la population et en 2005, seul un enfant sur 5 dormait sous une moustiquaire imprégnée d'insecticides. En Afrique sub-saharienne, la charge de morbidité élevée liée aux maladies respiratoires, aux maladies diarrhéiques et aux maladies parasitaires affecte les groupes vulnérables (par exemple les enfants, les femmes, et les hommes qui ont l'agriculture pour gagne-pain) est imputable aux déterminants environnementaux.

L'Afrique continue à faire face aux défis «classiques» à savoir : le faible accès à une eau de boisson saine, des systèmes d'assainissement de base, l'inexistence ou la mauvaise conception des systèmes d'irrigation et de conservation de l'eau, l'insuffisance ou la mauvaise construction des infrastructures routières, des logements et des systèmes d'élimination des déchets. Pourtant, en outre, le Continent doit maintenant faire face à des défis nouveaux et émergents, et notamment aux effets sanitaires des changements climatiques, de l'accélération de l'urbanisation et de la pollution de l'air.

Les gouvernements africains sont de plus en plus motivés pour améliorer la qualité de l'environnement afin de protéger la santé et le bien-être de leurs populations.

Les ministères de santé existent depuis assez longtemps car ils datent habituellement de l'époque coloniale alors que les ministères de l'environnement sont de création beaucoup plus récente en raison de l'émergence des problèmes environnementaux. Ces ministères sont chargés de deux domaines distincts, mais interdépendants et peuvent avoir ou ne pas avoir de liens formels ou informels.

Pour tenter de catalyser ces liens, l'OMS et le PNUE organisent, en partenariat avec le Gouvernement de la République gabonaise la toute **première Conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique** à Libreville (Gabon), du 26 au 29 août 2008. Cette conférence a pour but de relâcher le potentiel de synergie qui existe entre les secteurs de la santé et l'environnement.

En abordant les problèmes sanitaires et environnementaux communs aux deux secteurs, la conférence examinera ces problèmes sous l'angle de leur impact concret sur la réalisation des objectifs nationaux de développement tels qu'ils ont été définis par la Conférence ministérielle africaine sur l'Environnement (CMAE), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), les stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté et par d'autres mécanismes, et en fonction des OMD dans leur ensemble.

## **2. Objectifs**

La Conférence va explorer les bases de données factuelles permettant de catalyser des liens bidirectionnels entre la santé et l'environnement. Elle ambitionne de réussir à édifier entre la santé et l'environnement une alliance stratégique qui aura un impact sur les politiques de développement aux niveaux macro-économique et sectoriel, et sur les cadres d'investissements existants et les critères et les procédures de l'allocation des ressources, et produira des résultats tangibles à court et à moyen terme.

### **2.1. Objectif général**

L'objectif général de la conférence est d'obtenir l'engagement politique qui permettra de catalyser les changements politiques, institutionnels et en matière d'investissements nécessaires pour réduire les risques pour la santé liés à l'environnement afin de garantir le développement durable.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de la conférence sont les suivants :

- a) Mettre en évidence la nécessité de reconnaître la corrélation qui existe entre l'environnement et la santé afin de parvenir à un développement durable.
- b) Promouvoir une approche holistique de l'élaboration, dans les secteurs de l'environnement et de la santé, de politiques qui valorisent les services que les écosystèmes rendent à la santé humaine.

- c) Convenir des actions spécifiques à mener pour induire les changements nécessaires dans les arrangements institutionnels et les cadres d'investissement afin d'atténuer les risques pour la santé humaine liés à l'environnement.

### **2.3. Résultats attendus**

Le principal résultat attendu de cette première Conférence sera une prise de conscience accrue par les Ministres de la Santé et les Ministres de l'environnement de l'interdépendance des politiques, stratégies et programmes de leurs secteurs respectifs. Les Ministres de la Santé seront amenés à mieux comprendre le rôle que peuvent jouer l'évaluation et la gestion des risques pour la santé liés à l'environnement dans la réduction de la charge de morbidité et dans la pérennisation et le renforcement des progrès déjà accomplis dans le domaine de la santé. Les Ministres de l'environnement maîtriseront mieux le rôle que peut jouer l'amélioration de la santé communautaire dans l'amélioration de la qualité de l'environnement, dans une exploitation plus durable des ressources naturelles et l'accroissement de l'appui apporté par les autres secteurs à l'environnement (en tant que déterminant de la santé). Les résultats spécifiques attendus de la conférence sont les suivants :

- a) Une meilleure compréhension par les Ministres de la Santé et les Ministres de l'Environnement, de la corrélation qui existe entre l'environnement et la santé, et de l'importance de ces secteurs dans le développement.
- b) L'adoption d'une approche holistique de l'élaboration des politiques qui valorise les services rendus par les écosystèmes à la santé humaine.
- c) L'identification des actions à mener pour induire les changements nécessaires dans les arrangements institutionnels et les cadres d'investissement afin de réduire les menaces pour la santé humaine liées à l'environnement et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont été identifiés.
- d) L'adoption d'une déclaration, la «Déclaration de Libreville».

### **3. Organisation et méthode de travail de la conférence**

Une conférence scientifique et technique de deux jours et demi se tiendra pour discuter des bases factuelles et des questions programmatiques. La conférence s'articulera autour de deux thèmes principaux, à savoir: «Les menaces pour la santé humaine liées à l'environnement en Afrique: base des données factuelles et impact sanitaire» et «Mécanismes et opportunités actuelles permettant de venir à bout des défis sanitaires et environnementaux». Un certain nombre de thèmes seront abordés dans le cadre de chacun de ces thèmes et sur la base des documents techniques préparés par les experts scientifiques, et envoyés aux différentes délégations nationales avant la conférence. Chaque thème principal fera l'objet d'une communication liminaire faite pendant la conférence par une personnalité internationalement reconnue. Les résultats des discussions feront l'objet d'un résumé qui sera présenté aux ministres.

Juste après la conférence scientifique de deux jours et demi, la conférence ministérielle examinera le rapport de la conférence scientifique pour s'entendre sur le projet de déclaration ("la Déclaration de Libreville ") et sur le Plan d'action. Ces documents seront ensuite soumis à un des prochains sommets des Chefs d'Etat de l'Union Africaine pour examen et adoption.

### **4. Langues de travail**

Les travaux de la conférence se dérouleront en anglais et en français, avec interprétation simultanée.

## 5. Participants

Les groupes de participants invités sont les suivants: les délégations nationales, les experts, les partenaires et les invités spéciaux.

- a) *Délégations nationales.* Une délégation nationale standard est composée du Ministre de l'Environnement, du Ministre de la Santé, d'un expert du Ministère de l'Environnement et d'un expert du Ministère de la Santé. Les pays peuvent ajouter d'autres participants à condition d'en informer le Secrétariat de la conférence longtemps à l'avance.
- b) *Experts scientifiques.* Un certain nombre d'experts internationaux seront invités à faire des discours liminaires sur des thèmes spécifiques présentant un intérêt pour la conférence.
- c) *Partenaires:* Ceux-ci seront notamment les institutions des Nations Unies à savoir l'ONUDI, le PNUD, la FAO, l'OMM, UN-HABITAT, la CEA, le PAM, l'UNICEF, l'UNESCO, le HCR, la UNIFEM et le FNUAP; les secrétariats des conventions ayant ou n'ayant pas force obligatoire (Stockholm, Bâle, Rotterdam, la CCNUCC, la CBD, la UNCCDI, la SAICM et les conventions de Bamako); les banques de développement (BAD, Banque mondiale); et les organisations non gouvernementales compétentes.

## 6. Actions de suivi:

*Dans un délai de 6 mois*

- La Déclaration issue de la conférence sera soumise au Sommet des chefs d'Etat de l'Union Africaine pour adoption.

*Entre 6 et 12 mois*

- L'OMS, le PNUE et les partenaires fourniront un appui technique aux gouvernements pour leur permettre de commencer la mise en œuvre des principes de la Déclaration et du Plan d'action.
- L'OMS, le PNUE et les partenaires vont entamer la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan d'action.

*Après 12 mois*

- L'OMS, le PNUE et les autres partenaires continueront à apporter un appui technique aux gouvernements pour la mise en œuvre des principes de la Déclaration et du Plan d'action.
- Les progrès réalisés et les réalisations seront évalués dans chaque pays participant.
- Une deuxième réunion interministérielle sera organisée pour passer en revue les réalisations et baliser la voie pour l'avenir.

## 7. Ordre du jour provisoire

*Conférence technique*

### 1. Ouverture de la conférence

- i. Mot de bienvenue et remarques liminaires par un haut responsable de la République gabonaise
- ii. Discours du Directeur régional du Bureau régional du PNUE pour l'Afrique
- iii. Discours du Directeur régional du Bureau de l'OMS pour l'Afrique
- iv. Allocution de bienvenue et discours officiel d'ouverture d'un ministre (non encore identifié)

### 2. Organisation des travaux

- i. Election du bureau
- ii. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

### 3. Exposés thématiques

- i. Menaces pour la santé humaine liées à l'environnement dans la Région africaine: base de données factuelles et conséquences sur la santé

- ii. Mécanismes et opportunités existantes permettant de venir à bout des défis sanitaires et environnementaux
4. Principales questions thématiques concernant la corrélation entre la santé et l'environnement
    - i. Risques classiques et modernes pour la santé humaine liés à l'environnement
    - ii. Dimensions économique et développementale des facteurs de risque pour la santé humaine liés à l'environnement
    - iii. Contribution des écosystèmes à la santé et au bien-être de l'homme
    - iv. Cadres politiques permettant de s'attaquer aux problèmes sanitaires et environnementaux
    - v. Outils et approches nécessaires pour la prise de décisions concernant la gestion de l'environnement et la santé publique
    - vi. Risques nouveaux et émergents pour la santé humaine liés à l'environnement
    - vii. Cadres juridiques et réglementaires internationaux
    - viii. Evaluation de l'impact sanitaire
  5. Perspectives d'action (comment surmonter les obstacles et relever les défis, disparités entre les politiques, les institutions et les investissements)
    - i. Politiques nationales, capacités institutionnelles et capacités nécessaires pour l'élaboration du cadre des investissements
    - ii. Programmes nationaux et modalités de mise en oeuvre
    - iii. Mise en oeuvre effective des accords internationaux et des politiques d'investissement
    - iv. Gouvernance
    - v. Engagements et participation des parties prenantes (individus, communautés, municipalités, société civile, secteur privé et autres secteurs de l'économie)
    - vi. Plaidoyer et mobilisation sociale
  6. Projet de Déclaration
  7. Autres questions
  8. Résumé des discussions et principales recommandations de la réunion
  9. Clôture de la réunion

#### *Conférence ministérielle*

1. Ouverture de la réunion ministérielle de haut niveau
  - i. Mot de bienvenue et remarques liminaires (par un haut responsable du Gouvernement de la République gabonaise)
  - ii. Message du Secrétaire Général des Nations Unies
  - iii. Déclaration du Dr. Margaret Chan, Directeur général de l'OMS
  - iv. Déclaration de M.Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE
  - v. Allocution de Monsieur le Président de la République gabonaise
2. Organisation de la réunion
3. Election du bureau
  - i. Adoption de l'ordre du jour
  - ii. Organisation des travaux
3. Présentations magistrales
4. Examen du rapport de la réunion des experts de la santé et de l'environnement
5. Examen du Projet de déclaration et de Plan d'action
6. Autres questions
7. Adoption de la Déclaration
8. Adoption du rapport de la conférence ministérielle
9. Clôture de la réunion